



Du nouveau du côté de l'alternance

Un contrat de professionnalisation vient remplacer les anciens contrats en alternance.

Objectif : relancer l'insertion des jeunes sans qualification professionnelle.

Depuis octobre 2004 les contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation ont laissé la place au contrat unique de professionnalisation. Ce contrat s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'aux demandeurs d'emploi adultes de 26 ans et plus.



Les bénéficiaires du contrat peuvent être sans qualification professionnelle ou vouloir compléter leur formation initiale pour accéder à un métier. Le contrat de professionnalisation permet l'acquisition d'une qualification professionnelle, reconnue par les branches professionnelles, d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle. Il est fondé sur deux principes essentiels : la personnalisation des parcours de formation et, bien sûr, l'alternance entre séquences de formation et activité professionnelle.

Ce contrat peut être soit un CDI (contrat à durée indéterminée) soit un CDD (contrat à durée déterminée) conclu pour une période de 6, 12 ou 24 mois maximum. Le salarié perçoit une rémunération minimale



spécifique prenant en compte son âge ainsi que son niveau de formation. L'employeur bénéficie d'une exonération des cotisations pour les salariés de moins de 26

ans et les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus.

Le deuxième type de contrat en alternance est le contrat d'apprentissage : il ne concerne pas les adultes de plus de 26 ans mais uniquement les jeunes de 16 à 25 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire. Il permet d'acquérir un diplôme.

Jeunesse et alter-mondialisme

Le ministère écossais de l'éducation (avec le soutien de Peace Child International, du Conseil écossais des organisations de volontariat, du parlement écossais des jeunes et d'autres organisations de jeunesse) organise du 30 juillet au 8 août 2005 le Congrès Jeunes Mondial. Ce congrès est destiné aux jeunes de 18 ans (révolus au 30 juillet 2005) à 25 ans. Le thème retenu est « Une société humanitaire dans un monde durable ».



Environ 600 jeunes venant de 120 pays sont attendus.

Pour savoir comment participer et s'inscrire à Ecosse 2005, consultez le site du CJM :

<http://www.scotland2005.org>

Grand prix universitaire de la nouvelle

Cette année le thème de ce concours organisé par le CROUS est « *Fragments de campus - hier aujourd'hui demain* ».

A noter : malgré son nom et même si les deux premiers prix nationaux sont réservés aux nouvelles étudiantes, ce concours est ouvert à tous.

Pour participer il faut rédiger un récit bref (2.500 mots maximum), comportant peu de personnages et un temps fort autour duquel la trame narrative se construit. L'envoi doit parvenir pour le 15 mars 2005 (date limite, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse du CROUS.

Dans chaque CROUS, un jury effectuera une sélection des nouvelles conduisant à décerner les prix régionaux. Les deux meilleures nouvelles de chaque CROUS seront ensuite adressées au CROUS de Lille qui organisera la présélection nationale des nouvelles.

Les gagnants seront récompensés par :

- 1 600 € pour le grand prix universitaire de la nouvelle (nouvelle étudiante),
- 1 000 € pour le prix de la nouvelle (nouvelle étudiante)
- 600 € pour le prix du jury.

Plus d'infos et règlement complet au CROUS



Le réseau information jeunesse en Picardie

Bilan d'étape

Il y a quelques mois un questionnaire d'évaluation était envoyé à l'ensemble des membres du réseau information jeunesse régional.

Nous vous présentons ici une synthèse de cette enquête, réalisée à partir des questionnaires qui ont été retournés au CRIJ.



L'animateur

Seuls 30 % des animateurs travaillant dans les points Information Jeunesse de la région sont en contrat à durée indéterminée.

Les autres sont en emploi Jeune (environ un tiers), en CDD, en CIE ou en CEC. Pour les deux tiers de ceux-ci le contrat s'arrête d'ici deux ans.

Ouverture des sites

La plupart des sites sont ouverts du mardi au vendredi aux heures de bureau. La moitié sont fermés le lundi matin.



Tous sont ouverts le mercredi matin.

Seuls 30 % sont ouverts le samedi.

Plus de la moitié ont un volume d'heures d'ouverture hebdomadaire supérieur à 20 heures.

Fréquentation

Les structures information jeunesse de la région sont en majeure partie fréquentées par des personnes sans emploi (46,1 %) et des lycéens ou collégiens (27,3 %). Il faut cependant tenir compte dans ces résultats du fait que les PIJ implantés dans des Missions Locales ou PAIO ont un public quasiment exclusivement constitué de demandeurs d'emploi.



Les étudiants représentent 16,6 % des usagers (ils sont surtout très présents dans les villes disposant d'établissements d'études supérieures – Amiens, Beauvais, Compiègne). Les salariés ne représentent eux que 8,5 % du public (dont 1 % de cadres).

Les demandes d'information les plus fréquentes concernent l'emploi (30,5 %), l'orientation scolaire et professionnelle (24,2 %) et la vie pratique (14,1%). Là encore ces chiffres sont à considérer en regard de la structure qui héberge le PIJ (Mission Locale, centre d'orientation, etc.) et de son public cible (demandeurs d'emploi, lycéens...).

Si les 18/25 ans forment une part importante du public du réseau Information Jeunesse (44,8 %), il convient de remarquer qu'ils ne sont pas majoritaires. Près d'un tiers des usagers sont mineurs et plus d'un quart a plus de 25 ans.

Documentation

Tous les PIJ ayant répondu au questionnaire disent être abonnés à Actuel CIDJ et Actuel Picardie...

La plupart des PIJ ont fait l'acquisition de documentation

complémentaire sous forme de livres, CD-ROM, cassettes vidéo, revues...

Parmi la documentation annexe achetée par les PIJ on notera la présence de bulletin de fiches IJ d'autres régions (Nord/Pas de Calais et Champagne-Ardenne), les avis de concours de la fonction publique de l'Onisep et de nombreuses revues en rapport avec l'emploi ou la formation (Carrières et Entreprises, Rebondir, Le Fonctionnaire, Carrière publique, Étudiant, Phosphore) et l'animation (La Mallette Associative, Le Journal de l'Animation).



Partenariat



Le partenaire presse le plus fréquemment cité dans la Somme et l'Oise est le Courrier Picard. Dans l'Aisne, L'Union, L'Aisne Nouvelle et La Voix de l'Aisne sont à égalité.

Côté financier, le partenaire le plus souvent cité est la

DDJS (plus de la moitié des structures), viennent ensuite les mairies dont le partenariat se traduit le plus souvent par une mise à disposition (de locaux ou de personnel).

Le partenaire technique le plus cité est le CRIJ.

Réseau Information Jeunesse

Toutes les structures ayant répondu au questionnaire ont participé à au moins une réunion de réseau en 2003. Un tiers disent avoir fait remonter des informations pour le site Internet et la lettre d'information du réseau.



Mieux connaître les jeunes en Picardie

Fin Janvier, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports d'Amiens organise un colloque consacré à la jeunesse.

Les animateurs et responsables de structures Information Jeunesse de Picardie sont invités à participer aux débats.

La Picardie se caractérise par une population jeune avec près de 30% des habitants âgés de moins de 20 ans. Plus que d'autre, elle ne saurait donc échapper à une prise en compte de cette population quand bien même le concept de jeunesse reste difficile à définir.

Bon nombre de services de l'Etat mettent en œuvre, soit à titre principal ou de manière plus ponctuelle des politiques à destination de ce public. L'implication des collectivités locales et plus encore des milieux associatifs est également prépondérante.

C'est dans ce cadre qu'une étude-action a été menée entre 2002 et 2003 par l'EREIS (Etudes Recherches Evaluations et Interventions Sociologiques) sur trois territoires de la région, à Château-Thierry dans l'Aisne, Creil dans l'Oise et Doullens dans la Somme. Une enquête qualitative a concerné les jeunes âgés de 15 à 20 ans de ces trois communes, l'objectif étant de produire un diagnostic partagé et d'établir un certain nombre de préconisations d'orientations en matière de politique jeunesse.

Le colloque « mieux connaître les jeunes de Picardie » organisé par la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports d'Amiens s'inscrit dans cette continuité : permettre à partir d'un état des lieux et d'un ensemble de données d'instaurer un espace d'échanges entre les acteurs institutionnels (élus, professionnels, administrations) sur les pratiques, les problématiques actuelles, les enjeux.

Le colloque se déroulera le jeudi 27 janvier 2005 à la salle Dewailly (Amiens) de 9 heures à 17 heures.

La journée devrait s'organiser de la façon suivante :

Le matin,

- Ouverture par Monsieur le Préfet
- Présentation de données statistiques de l'INSEE par Madame Anne Evrard
- Présentation de l'étude de l'EREIS par Monsieur Kamel Rarrbo
- Intervention de Monsieur Alain Vulbeau docteur en sociologie pour alimenter la réflexion

L'après midi, trois tables rondes :

- les loisirs et pratiques culturelles des jeunes
- les jeunes et l'Europe
- l'engagement associatif des jeunes

ENVIE d'AGIR ?

Le concours, lancé en 2002 par le Ministère en charge de la jeunesse, devrait être reconduit sur trois ans à l'échelle européenne.

«Il est prévu de reconduire le concours 'Envie d'agir ?' à l'échelle européenne sur trois ans», indique



Hans-Joachim Schild, représentant institutionnel de la Commission européenne au jury, qui a élu le 29 octobre 12 des 45 finalistes issus des 9 États participants (Allemagne,

Autriche, Belgique, France, Hongrie, Irlande, Luxembourg, Pologne, République tchèque).

Ce concours récompense certaines initiatives des 11-28 ans dans divers domaines : citoyenneté, environnement, humanitaire, solidarité et Europe, et

«reste ouvert à tous les pays européens voulant y participer», ajoute-t-il, regrettant que cette année, «les projets à dimension européenne, et non pas seulement bilatérale, pour les moins de 18 ans manquent encore». «Envie d'Agir ?» est organisé par la France, qui pilote «le groupe de travail sur l'engagement des jeunes» de la politique jeunesse de l'Union européenne.



Par ailleurs, au niveau hexagonal, 40 lauréats ont été récompensés par le jury du concours national «Envie d'Agir ?», réuni le 25 octobre au MJSVA, qui pilote, pour 2004, l'opération en partenariat avec le ministère en charge de l'Éducation nationale. Les lauréats ont reçu des «bourses de 2 000 euros».

ATTENTION DANGER

Secte

Suite au constat de dérives sectaires, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative demande aux membres du réseau Information Jeunesse de ne pas diffuser de documents (affiches, dépliants, plaquettes publicitaires...) émanant de l'association : Aquarius Viva France.

Toute l'équipe du CRIJ vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



L'agenda du réseau

- 13 janvier 2005 : réunion du réseau IJ de l'Oise
- 20 janvier 2005 : formation «Emergence de projets de jeunes» (Aisne)
- 27 janvier 2005 : colloque «Mieux connaître les jeunes en Picardie» (Amiens)
- 3 février 2005 : formation «Emergence de projets de jeunes» (Somme)
- 15 février 2005 : date limite de retour des dossiers Défi-Jeunes.

N°55 - Novembre 2004

Réalisation CRIJ Picardie

Directrice de la publication : Martine Letitre

Rédaction : Régis Hautière

Si vous avez des informations à communiquer à l'ensemble du réseau IJ, si vous désirez obtenir des renseignements complémentaires ou faire des remarques sur la lettre ou l'un des sujets abordés, n'hésitez pas à nous contacter au 03.22.71.16.20.

Centre Régional Information Jeunesse de Picardie

Halles du Beffroi, 22 bis, av. du Gal Leclerc - 80041 Amiens Cedex 01

Tél. : 03.22.71.16.20 - Fax : 03.22.92.68.04

Minitel : 3615 IJPICARDIE - E. mail : crijpicardie@hotmail.com

Internet : crij.amiens.com